

Délibération n°2019/45

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2
Vu le décret n°94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Le conseil d'administration réuni le 17 octobre 2019 :

Objet : Tarification colloque bis

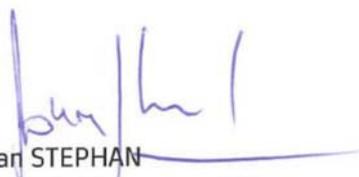
Le conseil d'administration valide les tarifs suivants relatifs au colloque PubliER qui se déroulera du 29 au 31 janvier 2020 à l'UTT :
Montant d'inscription au colloque PubliER :
Inscriptions jusqu'au 15/11 au tarif normal
100€ TTC (83.33 HT)
50€ TTC (41.66€ HT) pour les membres de la Design Society et ISDRS (organisations travaillant autour de l'économie circulaire)
Inscriptions tardives :
120€ TTC (100€ HT)

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Votants : 20
Pour : 20
Contre :
Abstention :

Troyes, le 17 octobre 2019

Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18 octobre 2019

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18 octobre 2019